

date de mise en ligne : 24 février 2026



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00012** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur Ristic Milenko
54 Avenue de Valenton
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : refonte du muret qui se trouve à l'arrière de ma résidence. remplacer la
clôture actuelle (muret en béton + bâche) par un muret en béton d'une hauteur de 1,50 mètre. La situation
actuelle est problématique pour des raisons de sécurité

Sur un terrain sis 54 AVENUE DE VALENTON
Cadastré AI446

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22
rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

1-3 FEV. 2026

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00012 du **1-3 FEV. 2026** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,